

Journée d'étude du Conseil d'Etat Responsabilité et socialisation du risque

Les principes séculaires de la responsabilité résistent-ils aux mutations des sociétés modernes ? Notre société refuse la fatalité et se caractérise par une exigence croissante de sécurité. La tendance générale est à l'extension de la couverture des risques et au recours à des mécanismes mêlant, à des degrés divers, assurance, responsabilité et solidarité.

L'évolution ainsi constatée vers une plus grande « socialisation du risque » qui fait appel à une solidarité élargie, y compris nationale, permet l'indemnisation de risques mal identifiés a priori ou dont l'échelle potentielle rend difficile la couverture par le seul jeu des mécanismes classiques d'assurance. Elle répond à l'évolution des risques eux-mêmes et de leur perception. Elle est l'œuvre commune du législateur, le cas échéant inspiré ou relayé par les partenaires sociaux, du juge et des praticiens, assurances et mutuelles.

La socialisation du risque n'implique pas la disparition de la notion de faute, non plus que celle de responsabilité. Elle répond, le plus souvent, à un besoin d'indemnisation rapide de la victime, sans exclure la recherche ultérieure de responsabilités. Elle comporte en outre des limites : l'Etat, en particulier, ne peut se transformer en assureur multirisque. Enfin, elle doit aller de pair avec le souci général de prévenir les risques en amont, comme le montre la mise en oeuvre récente du principe de précaution.

Au cours de la Journée d'étude du Conseil d'Etat, à travers trois tables rondes, des intervenants, universitaires, praticiens, magistrats, parlementaires et membres de l'institution tenteront d'apporter une réponse aux interrogations suscitées par les considérations générales du rapport public du Conseil d'Etat de cette année 2005.



CONSEIL D'ETAT
SECTION DU RAPPORT ET DES ETUDES

Place du Palais Royal
75100 PARIS Cedex 01

Journée d'étude du Conseil d'Etat 30 novembre 2005

Responsabilité et socialisation du risque

Conseil Economique et Social

Palais d'Iéna
9, place d'Iéna
75016 PARIS
(métro *Iéna* ou *Trocadéro*)



CONSEIL D'ÉTAT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



ANNUAIRE DE JURISPRUDENCE
DROIT ADMINISTRATIF

Programme de la Journée d'étude

Responsabilité et socialisation du risque

10h00

Ouverture :

M. Jacques DERMAGNE, Président du Conseil économique et social
M. Renaud DENOIX de SAINT MARC, Vice-Président du Conseil d'Etat

10h30 – 12h30

1^{ère} Table ronde :

« La responsabilité dans le dialogue entre le législateur et les juges »

Présidente : Mme Geneviève VINEY, Professeur émérite des Universités
Rapporteur : M. Régis FRAISSE, Président de tribunal administratif et de cour administrative d'appel, chef du service juridique du Conseil constitutionnel
Participants : Mme Maryse DEGUERGUE, Professeur à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne
M. Jean-Pierre DINTILHAC, Président de la Deuxième chambre civile de la Cour de cassation
M. Pierre FAUCHON, Sénateur
M. Christophe GUETTIER, Professeur des Universités, mis à disposition du Conseil d'Etat
M. Jean MASSOT, Président de section honoraire au Conseil d'Etat, membre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés
M. Michel PINAULT, Conseiller d'Etat

14h30 – 16h15

2^e Table ronde :

« Principe de précaution, prévention des risques et responsabilité : quelle novation, quel avenir ? »

Présidente : Mme Edwige BELLIARD, Conseiller d'Etat, directrice des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères
Rapporteur : M. Gilles J.MARTIN, Professeur à l'Université de Nice
Participants : M. Jean-Louis DEWOST, Président de section, maintenu en activité au Conseil d'Etat
M. Jean-François GIRARD, Conseiller d'Etat, Président de l'Institut de recherche pour le développement
M. Martin HIRSCH, Maître des requêtes au Conseil d'Etat
Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Député
M. Philippe KOURILSKY, Professeur au Collège de France, ancien Directeur général de l'Institut Pasteur

16h30 – 18h15

3^e Table ronde :

« Responsabilité, assurance et solidarité en matière sanitaire »

Présidente : Mme Marie-Aimée LATOURNERIE, Président de section honoraire au Conseil d'Etat
Rapporteur : M. Terry OLSON, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, commissaire du gouvernement
Participants : M. Jean-Bernard AUBY, Professeur à l'Université Paris II, Panthéon-Assas
M. Roger BEAUVOIS, Président de chambre honoraire à la Cour de Cassation, Président du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante
M. Georges DURRY, Président honoraire de l'Université Paris II Panthéon-Assas, Président du Bureau central de tarification
M. Daniel LENOIR, Directeur général de la Fédération nationale de la mutualité française
M. François STASSE, Conseiller d'Etat
M. Claude SUREAU, Professeur honoraire de médecine, membre de l'Académie nationale de médecine

Discours de clôture de M. Pascal CLEMENT, Garde des Sceaux, ministre de la justice



Mme Mlle M. Prénom : Nom :

Organisme :

Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Fax :

Courriel :

Assistera à la Journée d'étude N'assistera pas à la Journée d'étude

IMPORTANT : une pièce d'identité vous sera demandée pour l'accès aux locaux.

Vous pourrez confirmer votre présence à la Journée d'étude :

- par retour de courrier en utilisant ce document détachable

- par courriel à l'adresse suivante : SRE-colloques@conseil-etat.fr